

14 avril 2005

05.124

Motion populaire de l'Union démocratique du centre (UDC)**Affectation du montant perçu suite à la vente de l'or excédentaire de la BNS à la réduction de la dette cantonale**

Les citoyennes et citoyens soussigné-e-s demandent au Grand Conseil d'affecter la totalité du montant perçu suite à la vente de l'or excédentaire de la Banque nationale suisse (BNS) à la réduction de la dette cantonale.

Motivation:

La dette actuelle du canton de Neuchâtel se monte à 1,8 milliard de francs. Les intérêts de cette dette se montent à plusieurs dizaines de millions de francs par année, montant qui pèse lourd sur les finances cantonales. L'affectation de l'argent obtenu suite à la vente de l'or excédentaire de la BNS à la réduction de la dette permettra de réduire le coût de la dette, premier pas indispensable à l'assainissement des finances cantonales.

Premier signataire: Yvan Perrin, président de l'Union démocratique du centre du canton de Neuchâtel, Les Bolles-du-Temple 37, 2117 La Côte-aux-Fées.

Motion populaire munie de 216 signatures.